

BUREAU DU 25 JANVIER 2017 Délibération N° B 1 7 / 0 3

PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015-2019 PROGRAMMATION BUDGETAIRE - POLITIQUES DE RECONVERSION

Le Bureau de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N° 15/15 portant adoption du nouveau Règlement Intérieur),

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié portant création de l'Etablissement,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu la délibération n°15/020 du conseil d'administration du 16 septembre 2015, relative aux modalités de programmation et de mise en œuvre du PPI 2015-2019,

Considérant les délibérations prises à l'occasion de la réunion du bureau du 25 janvier 2017,

Sur proposition du Président,
- constate la mise en place des crédits suivants :

AU TITRE DE LA CONVENTION-CADRE TERRITORIALE AVEC LA CCAL

Prise en charge à 100% par l'EPFL : enveloppe totale : 600 000 € TTC

AU TITRE DE LA POLITIQUE DE TRAITEMENT DES FRICHES ET DES SITES ET SOLS POLLUES :

- Prise en charge à 100% par l'EPFL : Enveloppe totale : 1 300 000 € TTC
- Prise en charge à 80% par l'EPFL : Enveloppe totale : 1 485 000 € TTC
 - dont crédits EPFL (80%): 1 316 000 € TTC
 - dont à charge des collectivités et autres partenaires (20%) : 169 000 € TTC

INTERVENTIONS EXCEPTIONNELLES PREVUES AU PPI 2015-2019:

Prise en charge à 100% par l'EPFL : Enveloppe totale : 160 000 € TTC

AU TITRE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE L'EPA ALZETTE-BELVAL

Prise en charge à 100% par l'EPFL : Enveloppe totale : 750 000 € TTC

VU ET APPROUVE LE - 1 FEV. 2017

Le Préfet de Région,

Pour le Préfet et par chégodon Le Secrétaire Général ; our les Affaires Région de et Européennes

Jacques GARAU

e Président du Conseil d'Administration,

Julien FREYBURGER

Programmation reconversion du bureau du 25 janvier 2017

N° d'opération	Commune	Site	Type intervention	Enveloppe € TTC	Part EPFL %	Part collectivités / autres partenaires %	Part EPFL Montant € TTC	Part collectivités / autres partenaires Montant € TTC
P09RD40M 046	LONGWY	Rue Neuve	Travaux	600 000	100	0	600 000	, o
CONVENTION-CADRE TERRITORIALE CCAL (100%)				600 000	100	0	600 000	0
P09RD70M118	уитх	ZAC de la Tuilerie	Travaux	100 000	100	0	100 000	0
P09RD80H095	XERTIGNY	Ancienne tréfilerie	Travaux	1 200 000	100	0	1 200 000	0
POLITIQUE DE TRAITEMENT DES FRICHES ET DES SITES ET SOLS POLLUES (100%)				1 300 000	100	0	1 300 000	0
P09RD40H050	DIEULOUARD	Quartier de la Bouillante / Milandri	Maîtrise d'œuvre	50 000	80	20	40 000	10 000
P09RD70M093 (avenant)	FORBACH	Carreau Simon I et	Etude	15 000	80	20	12 000	3 000
P09RD70M116	AMNEVILLE ROMBAS	AMREF	Etude	80 000	80	20	64 000	16 000
P09RD80H089	SAPOIS	Compagnie Européenne de Fonderie	Etude	80 000	80	20	64 000	16 000
P09RD80H094	ANOULD	Papeteries du Souche	Maîtrise d'œuvre	100 000	80	20	80 000	20 000
P09RM40X003	NANCY	Mess des Officiers	Maîtrise d'œuvre	120 000	80	20	96 000	24 000

P09RM50X005	VERDUN	Cercle de Bévaux	Maîtrise d'œuvre	200 000 €	80	20	160 000	40 000
P09RU50H001	PIERREFITTE-SUR- AIRE	Friche urbaine en centre-bourg	Maîtrise d'œuvre et travaux	100 000	80	20	80 000	20 000
P09RU80H009	CORCIEUX	Ancienne maison de retraite	Etude	100 000	80	20	80 000	20 000
P09RU70H008 (avenant)	METZ	Bon-Secours	Travaux	640 000	100	-	640 000	-
POLITIQUE I	POLITIQUE DE TRAITEMENT DES FRICHES ET DES SITES ET SOLS POLLUES (80%)			1 485 000	•	-	1 316 000	169 000
P09RU70H008 (avenant)	METZ	Bon-Secours	Travaux	160 000	100	-	160 000	-
INTERVEN	INTERVENTIONS EXCEPTIONNELLES PREVUES PAR LE PPI 2015-2019 (20%)				100	-	160 000	-
P08ODX0A002 (avenant)	OIN ALZETTE- BELVAL	Etudes géotechniques et environnementales	Etude	750 000	100	0	750 000	0
ACCOMPAGNEMENT DE L'EPA ALZETTE-BELVAL (100%)			750 000	100	0	750 000	0	
			TOTAL Bureau du 25/01/2017	4 295 000			4 126 000	169 000